Assemblée Générale du dimanche 20 janvier 2002

Le président Zufferey Serge ouvre la 134ème Assemblée Générale. Il salue les nombreux participants et leur souhaite à tous la cordiale bienvenue. Il précise que cette Assemblée, une fois n'est pas coutume, n'est pas suivie d'un repas mais d'un apéro.
L'Assemblée Générale a été convoquée par son secrétaire Zufferey Blaise le 3 janvier 2002, soit plus de 10 jours avant ce qui est conforme aux statuts.
La liste des Confrères excusés est la suivante : Frély André, Tschopp Emile, Tschopp Raymond, Tschopp Candide, Rey Jeannot, Elsig Gérard, le Curé Melly Ernest, Zufferey Edgar, Zufferey Sylvain, Zufferey Pierre-Alain, Zufferey Bernard, Zufferey Arsène, Zufferey René d'Edouard.
Le Président présente l'ordre du jour comme indiqué sur la convocation soit :

1.- Lecture du protocole de l'Assemblée du 21 janvier 2001
2.- Lecture des comptes 2001
3.- Rapport des vérificateurs
4.- Cotisations 2002
5.- Admission - démission
6.- Sortie du 19 mai 2002
7.- Vigne des Bernunes
8.- Divers

Il tient d'hors et déjà à faire remarquer que la date de la sortie mentionnée au point 6.- se verra modifiée en fonction du calendrier des Confrères. Cette modification ne fait l'objet d'aucune remarque de l'Assemblée.

1.- Lecture du protocole de l'Assemblée du 21 janvier 2001

Le secrétaire Zufferey Blaise donne lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale du 21 janvier 2001. Ce dernier est accepté par l'Assemblée. Le Président tient à préciser que le repas de la Fête-Dieu est ouverte aux personnes qui paradent, aux personnes qui construisent

le reposoir et au Comité. Il précise que dorénavant les personnes domiciliées en dehors de la commune de Chippis peuvent également prendre part au repas après s'être inscrites auprès de Monsieur Frély André.

2.- Lecture des comptes 2001

Le caissier, Rey Blaise, nous donne le résultat financier de notre société.

Total des recettes	Fr. 5'909,65
Total des dépenses	Fr. 5'677,90
Augmentation de fortune soit	Fr. 231,75
Fortune au 31.12.2001	Fr. 19'216.-

3.- Rapport des vérificateurs

Messieurs Frély André et Zufferey Marcellin ont pointé toutes les pièces comptables. Il en ressort que celle-ci sont tenues d'une façon conforme par le caissier. Ils tiennent à relever que le Comité, par souci d'équilibre financier, s'est acquittée de la cotisation annuelle. Ils proposent à l'Assemblée de lui donner décharge, ainsi qu'aux organes responsables. Ils le félicitent pour son excellent travail. C'est à l'unanimité que les comptes 2001 sont approuvés.
Le Président remercie le caissier pour son travail précis et les vérificateurs pour leur contrôle méticuleux.

4.- Cotisations 2002

Le Comité propose de maintenir le montant de la cotisation à Fr. 50.-/membre. Une projection de budget établi par notre caissier Rey Blaise fait apparaître que le montant de la cotisation actuelle nous permet de nouer les deux bouts.

5.- Admission de nouveau sociétaire

Le Président Zufferey Serge propose à l'Assemblée l'adhésion dans la Confrérie de Monsieur Rudaz Charles-Henri fils de Sylvain.

Le Président en accord avec l'Assemblée propose de fixer la cotisation d'entrée à Fr. 200,-.
C'est à l'unanimité que l'Assemblée accepte ce nouveau membre. Le nombre de sociétaires passe ainsi aujourd'hui à 74 membres.
Sur décision du Comité, il sera remis au nouveau venu, en sus du courrier habituel :

- une copie des statuts
- une liste des membres
- une plaquette du 125ème
- l'insigne

6.- Sortie du 19 mai 2002

Chaque 5 ans, la Confrérie se permet d'organiser une sortie. Le Comité propose d'avancer celle prévue pour 2003, il propose en effet de profiter de l'Exposition Nationale Suisse prévue en 2002 pour organiser une visite d'Expo.02.
Etant donné que le dimanche 19 mai 2002 a lieu à Lens le festival des fanfares du district de Sierre et Loèche, le Comité propose de déplacer cette date d'une semaine. Monsieur Zufferey Edmond souligne qu'il serait encore plus profitable d'organiser cette sortie le samedi plutôt que le dimanche. Le Comité et l'Assemblée acceptent de fixer cette sortie au samedi 25 mai 2002.
Le secrétaire Zufferey Blaise se fait un plaisir de présenter à l'Assemblée le projet de l'Exposition Nationale Suisse. Il y relate les principaux centres d'intérêts, soit les Arteplages d'Yverdon-les-Bains, du Jura, de Morat, de Bienne et de Neuchâtel. La sortie à pour objectif dans un premier temps la ville médiévale de Morat puis par le biais du canal de la Broye du site de Neuchâtel.
L'Assemblée fait part au Comité de son engouement pour une telle destination.

7.- Vigne des Bernunes

Dans sa lettre du 28 mai 2001, Monsieur Zufferey Nicolas fait part de son souhait de ne plus renouveler le contrat de bail à ferme de la vigne de la Confrérie. Le contrat prend fin au 31 décembre 2001. En remplacement, le Comité propose de remettre en location les 81 m² de Muscat et les 380 m² de Chardonnay à Monsieur Zufferey Fernand pour un montant de Fr. 800.- annuel. La durée du contrat est de 5 ans. (31.12.2006).
Le Comité remercie Monsieur Zufferey Fernand pour son intérêt à la culture de la vigne des Bernunes de la Confrérie.

8.- Divers

Le Président tient à remercier Monsieur Zufferey Rémy pour le panneau illustrant le thème de la Fête-Dieu, ainsi que toutes les personnes ayant aidé à la construction du reposoir, Monsieur Frély André et son équipe pour la mise sur pieds de la Parade du Corps de Dieu ainsi que du porte-drapeau pour sa prestation.
Il remercie également ses collègues du Comité pour leur précieuse aide tout au long de l'année et tout particulièrement pour l'organisation de la visite à l'Expo.02.
Il invite ensuite l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le Président

Zufferey Serge

Le secrétaire

BZ

Zufferey Blaise